

Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur

Autor(en): **Stéphane, Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 34

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications

S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Les derniers jours du Château de Beurnevésin

Sur une colline escarpée en face de l'église actuelle de Beurnevésin se dressait au XIII^e siècle une puissante forteresse dont on voit encore les fossés larges et profonds, ainsi que des restes de murailles et de tours. Ce manoir se composait de deux parties bien distinctes : l'une était le castel primitif, et l'autre le château du moyen-âge. Les Romains avaient bâti en ce lieu un édifice fortifié qui pouvait correspondre par des signaux avec leurs positions militaires de Milandra, de Pleujouse, d'Outremont, du Jules César et de Liebstein.

Le territoire de Beurnevésin appartenait au moyen-âge aux comtes de Neuchâtel en Bourgogne. Ceux-ci inféodèrent ce bien à une famille noble de la Franche-Comté, qui prit le nom de ce fief. Henri de Beurnevésin, chevalier, est le dernier noble de ce nom connu dans l'histoire. Le 11 octobre 1278 il fonda dans l'église de Grandcourt, près Buix, un anniversaire pour le repos de l'âme de ses parents. Devenus très riches, par suite d'héritage et d'achats, les nobles de Beurnevésin agrandirent leur château, l'entourèrent de fossés, de remparts, de tours puissantes. Cette situation rendit la famille de Beurnevésin très illustre dans tout le pays. Toutefois elle s'éteignit brusquement au XIV^e siècle.

Le comte de Neuchâtel, souverain de la Seigneurie de Beurnevésin, inféoda ce fief, en 1384, à un chevalier comtois, Henri Ranque, qui prit les titres de seigneur et d'écuier de Beurnevésin. L'évêque de Bâle qui avait des droits sur cette

seigneurie, comme possesseur de toute l'Ajoie, consentit à cette inféodation, à la condition qu'Henri Ranque, le nouveau seigneur, ne nuirait pas aux droits de l'évêque, et à ses gens, aussi longtemps que la forteresse de Beurnevésin demeurerait en sa possession. Il devait en outre garder une exacte neutralité pendant tout le temps où l'évêque de Bâle serait en difficulté avec les ducs d'Autriche au sujet du comté de Ferrette.

Le comte de Neuchâtel en Bourgogne, suzerain du château de Beurnevésin, à son tour réclama de son vassal, Henri Ranque l'hommage et le serment. Le 2 novembre 1387, Henri Ranque se rendit à Neuchâtel en Bourgogne pour faire hommage à Thiéband VI. Il déclare qu'il tient son château et le village de Beurnevésin avec toutes leurs dépendances des comtes, ses suzerains. Il prête serment sur le St-Evangile, de garder sa forteresse sous la suzeraineté de son maître et seigneur le comte Neuchâtel-Blamont, de refuser de se soumettre à toute autre juridiction que la sienne, fut-elle ecclésiastique et que s'il ne tient pas ses promesses, il peut y être forcé par la prison ou par contrainte. Cet acte d'hommage fut fait en présence de Thiébaud de Grandviller, de Pétreman d'Eptingen, d'Etienne de Quingey et d'autres nobles chevaliers.

L'année suivante Henri Ranque, seigneur de Beurnevésin, se trouva dans une cruelle alternative. Le comte de Neuchâtel était en guerre avec l'évêque de Bâle. A cette occasion il exigea de son vassal, le seigneur de Beurnevésin, l'exécution de son serment de l'année précédente. L'évêque de Bâle, qui avait des droits sur le château et la seigneurie de Beurnevésin, rappela à Henri Ranque que l'inféodation de cette seigneurie, par le comte de Neuchâtel

n'avait été confirmée par lui, évêque de Bâle qu'à la condition de ne pas nuire à l'évêché et de garder la neutralité en cas de guerre en vertu de l'accord de 1384.

Henri Ranque refusa en conséquence de se soumettre aux injonctions de son souverain le comte de Neuchâtel.

Thiéband VI aussitôt rassemble une troupe armée, arrive à Beurnevésin, met le siège devant le château. Henri Ranque se défend vaillamment. Protégé par de puissantes tours et de bons remparts, il soutient le siège pendant plusieurs jours. Les Bourguignons mettent le feu au village, la chapelle de St-Jacques, située sur le monticule en face du château, est réduite en cendres.

Henri combat toujours. Dans une première sortie il refoule les troupes du comte. L'assaut est donné, la lutte est terrible, les gens du seigneur de Beurnevésin précipitent dans les fossés les assaillants. Les gens des villages irrités de l'incendie de leurs maisons, avaient réussi à pénétrer dans le château. Armés de bâtons ferrés, de faucilles, de longs couteaux et de faux, ils luttaient de concert avec la petite garnison de la forteresse.

Les Bourguignons avaient réussi à forcer la première enceinte et avaient franchi le fossé. Des échelles sont de nouveau appliquées contre les murailles de la seconde enceinte du château primitif et un bélier improvisé frappe des coups terribles à la porte d'entrée, que défendait une herse solide. Bientôt la porte cède, ceux qui la gardent abandonnent leur poste, en jetant des hurlements affreux, les assaillants montent sur les échelles, les assiégés les repoussent, jettent sur eux des cuves d'eau bouillante, suivie de cendres brûlantes qui les aveuglent et les rendent presque fous de douleur.

fil de son bienfaiteur?... Il en a l'intime espoir. Si toute rédemption s'opère par le sang, n'a-t-il pas donné tout le sang de son cœur? nonobstant celui qu'il est prêt à verser s'il le faut au service de la patrie.

Dans le recueillement favorisé par le grand silence de la nuit, le jeune officier aime à franchir, par la pensée, la prodigieuse distance qui le sépare des siens. Il aime à revivre les heures inoubliables qu'il a passées dans cet hôtel de la rue Saint-Dominique où il a laissé tout son cœur. Et il songe avec mélancolie, combien souvent la vie déjoue nos projets d'avenir et réduit à néant les aspirations de bonheur et les desirs les plus légitimes.

Il avait rêvé l'intimité délicieuse d'une existence partagée entre le devoir et l'amour, consacrée par le dévouement au pays et à sa famille... Et maintenant, tous les sentiments nobles et exquis de sa première jeunesse sont finis pour jamais! Chaque tour de l'hé-

mensité de la mer et du ciel. Près de cinq mille lieues s'étendent, comme un trait gigantesque, sur les douloureux événements qui ont déterminé son départ et sur les déchirements de la séparation. L'apaisement s'est fait en lui, l'indignation et l'indicible amertume ressenties si vivement tout d'abord, s'évanouissent maintenant dans le lointain, comme disparaissent à l'horizon ces paysages entrevus aux côtés du navire, parce que, très chrétiennement, Gauthier a pardonné.

Il a pardonné dans toute l'acceptation du commandement divin. S'il condamne toujours la faute et l'a en horreur, il a pitié du coupable, il trouve des excuses pour lui. Luc, ayant eu l'éducation déplorable que l'on sait, ne lui paraît plus aussi absolument responsable de sa chute; il le plaint et forme les vœux les plus ardents pour que ce pauvre égaré rentre dans la voie du devoir et de l'honneur. Son sacrifice profitera-t-il au

Feuilleton du *Pays du dimanche* 32

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

XIII

Minuit. La canonnière « Le L.... » qui emporte le lieutenant Lenorcy vers Pékin, file à toute vitesse sur une mer calme et sous un ciel constellé d'étoiles.

Après l'agitation du service sous l'aveuglant et implacable soleil de la journée, l'air tiède et léger dans le grand silence de la nuit est particulièrement doux et vivifiant. Gauthier vient de finir son quart, il pourrait en fin se reposer, mais le sommeil s'obstine à fuir ses paupières. Rentré dans sa cabine, il met aussitôt la tête au sabord : c'est toujours la solitude absolue dans l'im-

Ivre de colère de cet insuccès, Thiébaud VI ordonne, pour le lendemain, un assaut général. Cette fois, grâce au nombre, les Bourguignons arrivent sur le rempart. Un combat corps à corps s'engage, mais trop faible pour résister plus longtemps, la petite troupe d'Henri Ranque est obligée de se retirer dans le château primitif dans la vieille tour des Romains. Le seigneur de Beurnevésin comprend que la lutte est impossible. Il est obligé de capituler.

Le comte de Neuchâtel fit mettre le feu à la forteresse qui fut entièrement détruite. En même temps il fait charger de chaînes le sire de Beurnevésin et le conduisit prisonnier à Neuchâtel, amenant avec lui le bétail et autres biens, après avoir complètement dévasté sa seigneurie. Henri, forcé de reconnaître son suzerain, se soumit à Thiébaud, mais ne recouvra jamais sa seigneurie.

Le château ne fut pas rebâti. Seul la chapelle de St-Jacques fut reconstruite, dans le style royal à la fin du XVI^e siècle. Ce n'est qu'en 1823 qu'elle fut agrandie par l'adjonction de la nef actuelle.

Thiébaud XIII donna la seigneurie de Beurnevésin à Jean et à Thiébaud de Blamont, le 26 septembre 1402. Ces nobles construisirent alors une maison forte près du moulin actuel. On y voyait encore, il y a quelques trente ans les fondations de ce second château, qui avaient six pieds d'épaisseur. Ce château fut ruiné pendant la guerre de trente ans, en 1630, quand un détachement de 300 impériaux, sous la conduite d'un nommé Moser, pénétra de nuit à Beurnevésin et s'y établit malgré les protestations de la population. Les habitants irrités des exigences de ces soldats, s'armèrent et menacèrent de repousser par la force cette troupe indisciplinée. Le prince évêque de Bâle, Henri d'Ostein, parvint à les faire partir.

Au XV^e siècle le château et la seigneurie de Beurnevésin appartenaient aux comtes de Neuchâtel-Valangin qui inféodèrent en 1410 ce fief à la noble famille des Spechbach de Miécourt. L'évêque de Bâle se souciait fort peu d'avoir près de sa résidence ses fiefs nobles appartenant à des princes étrangers, le comte de Neuchâtel, résidant à Paris. Par contre l'évêque possédait Lignières, près du Landeron, de concert avec ces comtes. Les familles de ce village étaient partagés entre l'évêque de Bâle et le comte de Neuchâtel. L'évêque proposa au comte de Neuchâtel, Henri II, l'échange des territoires, plus trois mille florins que ce dernier devait payer à l'évêque de Bâle. Le comte accepta l'échange qui fut signé par les deux contractants, le 28 janvier 1625. Depuis ce moment Beurnevésin et la totalité du terri-

lice agrandit la distance qui le sépare de tout ce qu'il a aimé jusqu'ici, chaque seconde le rapproche de l'exil, sur des rivages où la mort fait en ce moment une si ample et si terrible moisson.

Gauthier va-t-il se laisser aller au découragement?... Va-t-il s'abandonner à ce désarroi moral qui, à lui seul, fait autant et peut être plus de victimes que n'en font les balles meurtrières des Chinois? Non! car c'est un vaillant!

On lui a appris sur les bancs du catéchisme que la vie est un combat dont le ciel devient l'inestimable prix. Et si aride que lui paraisse le chemin qui lui reste à parcourir ici-bas, il ne croit pas son avenir fermé pour cela. Il sait que le travail est notre raison d'être, qu'il y a toujours des devoirs à accomplir, toujours du bien à faire autour de soi; et il poursuit sa course sous l'œil de Dieu, avec l'espoir inavoué, sans doute, mais vivace que les mauvais jours

toire de Miécourt firent partie intégrante de l'évêché jusqu'à 1793. Les armoiries de Beurnevésin sont: *d'Argent* et un triangle de sinople accompagné de trois étoiles de gueule, placées deux en chef et une en pointe.

A. D.



LA BARQUE

I

Assis tous deux en face de la mer qui semblait à cette heure matinale chanter pour eux seuls son éternelle chanson, les jeunes gens laissaient leurs regards errer à l'aventure sur l'immense nappe d'eau que le soleil pailletait d'or.

Tout à coup, Pascal releva la tête et prit la main de la jeune fille dans la sienne.

— C'est aujourd'hui, lui dit-il d'une voix émue, que tu dois me faire réponse, t'en souviens-tu, Tiennette?

— C'est vrai... balbutia-t-elle.

— Eh bien alors?

— Eh bien... plus je réfléchis et plus ça m'inquiète. Je t'aime, Pascal, mais n'empêche que c'est quasi une folie de nous épouser. Il vaudrait peut être mieux que tu prennes Germaine...

— Oh! répliqua-t-il, comment peux-tu me conseiller cette chose?

Ça me navre le cœur de vrai! Mais je suis pauvre et elle est riche, et n'ignore pas qu'elle l'accepterait, encore que tu n'aies point d'écus.

Il haussa les épaules.

— C'est de toi que je suis amoureux! reprit-il.

Une rougeur de contentement monta au visage de Tiennette. Elle chercha cependant encore à dissuader Pascal et, bravement, avec un trouble que sa volonté parvenait seule à dissimuler, car elle eût été désolée de le voir se rendre, elle lui dit les luttes qu'il aurait à soutenir pour subvenir à la vie quotidienne quand ils seraient mariés. Et puis, qui savait? on se gausserait de lui peut-être par-dessus le marché, puisqu'elle ne pouvait rien, mais absolument rien lui apporter en dot.

— Tu m'apporteras la jeunesse et ta vaillance au travail répondit Pascal, et c'est bien quelque chose! Va, mon amie, laissons dire les autres, et soyons heureux à notre façon. Je suis solide et je gagnerai bien pour nous deux, tu verras.

Tiennette écoutait consolée et ravie et ses indécisions tombaient devant la volonté bien

passeront et que, pour lui, le bonheur n'aura pas été qu'un mirage.

Sa délicatesse lui a fait un devoir de rendre à M^{lle} de Verneuil, la parole qu'elle lui a si spontanément engagée à l'heure douloureuse dont le lecteur se souvient. Et bien que la jeune fille n'ait pas voulu reprendre sa liberté, il ne la considère pas moins comme perdue pour lui.

— Qu'elle soit heureuse! et je ne me plaindrai pas! se murmure-t-il à lui-même en essayant furtivement une larme.

Mais Chantal ne l'entend pas ainsi. Elle ne peut concevoir un bonheur dont Gauthier serait absent. Aussi sa vie est-elle une angoisse continuelle depuis le brusque départ de son fiancé.

Par un accord tacite entre elle et son père, le nom de l'officier n'a pas été prononcé à l'hôtel de Verneuil, depuis le soir néfaste, que le jour où le jeune homme annonçait au banquier son départ pour la Chine, en ren-

arrêtée du matelot de le prendre pour femme malgré sa pauvreté, une si grande pauvreté que l'on se demandait dans le village comment elle faisait pour manger chaque jour et se vêtir proprement, n'ayant plus ni père ni mère.

Elle avait été recueillie dans le temps, à la mort des siens, par son oncle, le vieux Nazaire, un matelot comme Pascal qui habitait Presselles.

Un brave homme, ce Nazaire, un peu... gueulard, mais bon comme le pain, et, la preuve, c'est qu'il aimait l'enfant, la soigna et ne lui reprocha jamais d'être une charge pour lui, bien qu'il fût très à court d'argent à ce que l'on disait, sans doute à en juger par sa piètre apparence.

Tiennette lui garda une vive et profonde reconnaissance de ce qu'il faisait pour elle et l'aima assez pour penser en grandissant ne vouloir jamais le quitter et le soigner lorsque les années, pesant trop sur ses jambes, le forceraient à rentrer au logis.

Et ça viendrait bientôt maintenant. Bien qu'il adorât la mer et n'eût de plus vive satisfaction que de partir à la pêche dans la barque, usée et rapiécée comme tout ce qui lui appartenait, le bonhomme ne se sentait plus guère de force à lancer ses lourds filets, ni à manœuvrer les avirons pendant de longues heures.

Alors, Tiennette se dévouerait et tâcherait par sa tendresse et ses prévenances câlines de lui faire moins regretter les vagues berceuses sur lesquelles la petite barque continuerait de se balancer.

II

L'homme propose et Dieu dispose. Tiennette avait 18 ans lorsqu'on lui ramena un soir le vieux matelot sans connaissance et la face congestionnée.

Le médecin constata une attaque et tenta vainement de le sauver; c'est à peine s'il parvint à lui faire ouvrir les yeux et prononcer quelques paroles.

— Tiennette... je te donne... c'est pour toi...

Que lui donnait-il le vieux moribond qui de sa vie n'avait rien possédé?

Sa cahute et sa barque c'était toute sa fortune; mais lorsque trois jours après, la jeune fille orpheline pour la seconde fois, se trouva seule, cette cahute et cette barque lui furent bien utiles.

Grâce à eux, elle eut un abri et du pain assurés, car elle loua fréquemment le bateau aux gens de la ville qui voulaient, par les journées claires et reposées, se promener en mer.

Puis chacun l'aidera en lui apportant des filets à raccommoder, ou des hardes à rapiécer.

Elle ne pût bientôt plus compter que sur le modeste gain de son travail, car la barque

dant respectueusement la parole que la jeune fille lui avait donnée.

Mais si Chantal garde le silence en fille soumise, le chagrin qu'elle ne peut exprimer se trahit sur son visage par une pâleur plus délicate, et dans son regard, par une lassitude et une expression lointaine comme le son de sa voix.

Toutes ses recherches ont été vaines, pas le plus petit indice n'a pu mettre sur les traces du mystérieux malfaiteur qui a brisé sa vie, en ravissant l'honneur de Gauthier.

Luc était passé de l'ambassade d'Égypte à celle de Russie, sans prendre le temps de rentrer en France pour embrasser ses parents. M. de Verneuil a mis son fils au courant du vol commis chez lui; toutefois par un reste d'affection pour Gauthier, il n'a pas parlé du soupçon qu'il avait conçu à son endroit. Chantal, elle-même, en y réfléchissant, n'a pu se résigner à écrire à son frère comme elle en avait eu tout d'abord la pen-